

Lettre d'information aux parents

Rentrée 2014 – 2015 Nouveau rythmes scolaires

La Ville de Poitiers met en œuvre la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014. Il s'agit d'un engagement fort de l'équipe municipale pour la durée du mandat, qui s'appuie sur la richesse de l'offre déjà existante :

- Accueils périscolaires (matin, pause méridienne et soir), avec leurs projets.
- Et, sur le temps scolaire : pratiques sportives, découvertes artistiques et culturelles, sensibilisation à l'environnement et au développement durable, éducation à l'équilibre alimentaire et éveil aux goûts des enfants, éducation routière, etc...

A la prochaine rentrée, qu'est-ce qui va changer ?

Le Projet d'Organisation du Temps Scolaire, établi après consultation des Conseils d'écoles en 2014, a été validé par l'Inspecteur Académique – DASEN en mai 2014.

A compter du 2 septembre 2014, pour les écoles maternelles et élémentaires de Poitiers :

- **Classe tous les mercredis matin**, avec la suppression des 12 mercredis « libérés ».
- **Pause méridienne allongée de 15 minutes**, pour une durée de 2 heures.

HORAIRES DE CLASSE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h 45 à 11h 45 et de 13h 45 à 16h 00

Mercredi : de 8h 45 à 11h 45.

Un Projet éducatif de territoire, servira de cadre pour l'ensemble des interventions éducatives proposées aux enfants par la Ville de Poitiers et ses partenaires sur les temps scolaires et périscolaires.

Un document plus complet vous sera remis à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire.

Le Service Education – Egalité des chances reste à votre disposition pour toute précision (contact mail : education@mairie-poitiers.fr).

Cordialement,

Ghislaine Rouxel

Directrice du Service Education – Egalité des chances